



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1), un avis public est donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier que :

Les membres du Conseil, lors d'une séance qui sera tenue le mardi, 6 avril 2021 à 20 h au 50, chemin des Loisirs, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande

Permettre de réduire la distance de l'emprise d'une rue par rapport à un cour d'eau à un minimum de 20 mètres alors que l'article 7.7, faisant partie intégrante du *Règlement de lotissement 2010-013* fixe la distance à 60 mètres pour un secteur desservi par un service d'aqueduc et de rendre réputée conforme la réduction de la profondeur minimale du projet de lotissement du lot 5 097 176, pour les futurs lots 6 431 434 à 45.8 mètres et pour le lot 6 431 435 à 53.8 m au lieu de 60 mètres, le tout malgré les dispositions de l'article 6.5 du *Règlement de lotissement 2010-013* afin de permettre la création de 2 lots constructibles.

Désignation de l'immeuble

Chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 5 097 176

Toute personne intéressée pourra se prononcer en transmettant ses commentaires par écrit relativement à cette demande de dérogation mineure. Les commentaires peuvent être transmis par courriel à sandra.gerome@sogetel.net ou par la poste à l'attention de Mme Sandra Gérôme au, 52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, G0X 2N0 au plus tard le 6 avril 2021 à 16h00.

Fait et donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce vingt-deuxième jour de mars 2021.

Benoît Gauthier
Directeur général et secrétaire-trésorier